

## INSTRUCTIONS : DEMANDE DE FINANCEMENT PROJET – AU SERVICE D'AUTRUI 2020

***Veillez lire attentivement les informations ci-dessous avant de rédiger votre demande.  
Le formulaire de demande est un document séparé.***

### Le programme

RTOERO, par l'entremise du programme Projet – Au service d'autrui (PASA), parraine des projets communautaires de ses districts. **La date limite pour recevoir les formulaires de demande pour les nouveaux projets est le 14 août 2020.**

### Buts et objectifs du programme

- Fournir une aide financière qui permet aux membres de RTOERO de participer à des projets qui se rapportent à l'éducation ainsi qu'à la vie sociale et communautaire (**maximum de 4 000,00 \$ par district participant**).
- Promouvoir la participation des districts à des projets pour servir et redonner à la communauté et à la société en général aux niveaux local, provincial, national et international. (Vous trouverez une liste d'exemples et de genres de projets à l'annexe B à la page 6).
- Démontrer, par ces projets, que RTOERO et ses membres s'impliquent dans leur communauté et l'éducation publique, et qu'ils sont disposés à aider les personnes dans le besoin.
- Accroître la visibilité de RTOERO et de ses membres, y compris des enseignants retraités, d'autres éducateurs et du personnel de soutien en éducation.
- Faire valoir auprès des employés du domaine de l'éducation encore au travail et au grand public que les membres de RTOERO continuent de participer à la vie collective lorsqu'ils sont à la retraite.
- Démontrer aux membres éventuels de RTOERO que l'organisation est dynamique et qu'ils devraient envisager de devenir membres avant ou après avoir pris leur retraite.

### Critères

Le comité PASA se base sur les critères suivants pour soumettre les recommandations de financement :

- Le bureau de RTOERO doit avoir reçu la demande de financement avant ou à la date de tombée.
- Il s'agit d'un nouveau projet du district. Tout projet ne peut obtenir du financement qu'une seule fois de RTOERO.
- Le projet tient compte des *Buts et objectifs du programme* (voir ci-dessus).
- Des membres du district ou des districts participants de RTOERO ont préparé le projet.

- La participation de plusieurs membres du district est évidente. S'il s'agit du projet conjoint de plus d'un district, il faut montrer que des membres de chacun des districts participants contribuent au projet.
- Le rapport des dépenses est détaillé, complet et **comprend le(s) devis des fournisseurs**.
- La liste des autres dépenses (s'il y a lieu) est fournie.
- La liste des autres participants et des promesses de contribution (s'il y a lieu) est fournie.

## Processus de demande

1. Toutes les demandes de projets doivent avoir été écrites par des membres du district.
2. Lorsque la demande est complète, elle doit être présentée au district local de RTOERO pour examen.
3. La direction du district examine toutes les demandes qui lui sont présentées et en sélectionne une qu'elle approuve et envoie au Comité Projet Au service d'autrui.
  - a. Si le projet est le résultat d'une collaboration entre deux districts ou plus, la direction de chacun des districts concernés doit donner son approbation.
4. La présidence du district doit signer la section intitulée « Déclaration du district » (page 2 de la demande).
  - a. Si la présidente ou le président n'est pas disponible pour signer la déclaration, il/elle doit faire parvenir un courriel à [jmartin@rtoero.ca](mailto:jmartin@rtoero.ca), confirmant que le projet soumis a été approuvé par la direction du district, ainsi que la date à laquelle il a été approuvé.
  - b. Lorsque le projet est soumis par plus d'un district, on exige d'avoir la signature de la présidence de chacun des districts. Les districts décideront lequel d'entre eux fera parvenir la demande finale au Comité Projet Au service d'autrui.
5. Suite à l'approbation par la direction des districts d'un projet à soumettre, la demande doit parvenir au bureau de RTOERO au plus tard à **16 h 30 le 14 août 2020**. Veuillez vous référer à la page 4 pour la procédure de l'envoi de la demande.
6. Le comité du PASA examinera toutes les demandes reçues des districts de RTOERO lors de sa réunion de septembre.
  - a. Le comité vérifiera que tous les critères ont été respectés, que le district a tenu compte des buts et objectifs et qu'il a répondu à toutes les questions du formulaire de demande.
  - b. Pour vous donner une idée de la façon dont le comité procède à l'évaluation des projets, jetez un coup d'œil sur l'Annexe A à la page 5.
7. Le comité soumettra ses recommandations pour le financement des projets au Conseil d'administration de RTOERO.
8. Lorsque les recommandations du comité auront été examinées et approuvées par le Conseil d'administration de RTOERO, la présidente du comité PASA informera par écrit les présidences des districts des résultats.

## Suite au financement du projet :

1. Lorsque le projet est approuvé et va l'avant, on exige qu'un rapport intérimaire soit fourni. Les districts qui auront obtenu du financement en 2020 devront fournir ce rapport au bureau de RTOERO au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2021**.
  - a. Les districts ne peuvent pas présenter une nouvelle demande de financement avant que le bureau de RTOERO ait reçu le rapport final de leur dernier projet financé.
  - b. **Les districts qui ont reçu du financement en 2019** devront présenter un rapport final pour ce projet avant de devenir admissibles pour le financement d'un nouveau projet en 2020.
    - i. Le processus pour présenter les rapports de 2019 est le même que ce qui est indiqué ci-dessus.
    - ii. Date de tombée pour le rapport final : **15 juin 2020**

## Renseignements importants

1. **Tout projet ne peut obtenir du financement qu'une seule fois.** Les projets qui se prolongent ou se poursuivent doivent se faire avec d'autres sources de financement.
2. Le comité n'examinera pas les demandes reçues après la date limite (14 août 2020).
3. La direction du district doit approuver et appuyer les demandes soumises au Comité PASA. Veuillez vous référer au numéro 4 de la section du *Processus de demande* ci-dessus pour de plus amples détails.
4. Des districts peuvent présenter une demande conjointe pour un projet.
  - a. Les projets à plus d'un district sont admissibles à du financement pouvant s'élever jusqu'à 4 000 \$ **par district participant**. Par exemple, trois districts qui combinent leurs efforts pour soumettre un projet pourraient recevoir du financement pouvant s'élever jusqu'à 12 000 \$.
  - b. Les demandes doivent tout d'abord être présentées pour approbation à la direction de tous les districts participant au projet.
  - c. La même demande peut être présentée à la direction de chaque district.
  - d. Lorsqu'un projet conjoint de plus d'un district est soumis à la direction des districts et approuvé par certains d'entre eux, mais pas tous, le district qui n'a pas approuvé le projet sera retiré de la demande présentée au Comité Projet – Au service d'autrui et ne pourra pas faire partie du groupe qui fait la demande.
  - e. Le Comité Projet – Au service d'autrui exige qu'une seule demande de financement soit présentée lorsqu'il s'agit d'un projet conjoint de plusieurs districts.
5. On n'examinera pas les demandes des membres **individuels** de RTOERO ou d'organisations.
6. Plusieurs membres du district doivent participer au projet.

7. Les pièces jointes à la demande ne doivent pas dépasser cinq pages (recto verso) en plus de la demande. Nous retournerons ou détruirons les articles tels que les livres, dépliants, CD et DVD fournis en plus des cinq pages (recto verso) et de la demande.
8. Le financement ne doit **PAS** être utilisé pour les honoraires, les salaires ou le kilométrage. S'il faut avoir recours au transport pour déplacer des élèves et que le financement du transport ne peut pas être appuyé par un autre groupe ou organisme, le comité tiendra compte de la situation. De plus, si le projet exige une expertise technique particulière (fabrication de meubles ou production d'une vidéo, par exemple), le comité en tiendra compte. Ceci doit toutefois être expliqué clairement dans la demande.
9. Il faut présenter un rapport final au bureau de RTOERO pour tous les projets financés. Veuillez vous référer à la section de la demande « Suite au financement du projet » ci-dessus.
  - a. La date finale à laquelle un district doit soumettre un rapport final afin d'avoir du financement est le **15 juin 2020**.
  - b. Si le projet de 2019 n'est pas terminé et tous les fonds qui lui ont été accordés n'ont pas été utilisés, le district ne peut pas faire une demande de financement pour un nouveau projet en 2020.
10. Les décisions du Comité Projet – Au service d'autrui sont finales et sans appel.
11. Veuillez noter que le formulaire de demande du Projet - Au service d'autrui est remis à jour annuellement et si des projets sont soumis sur un formulaire de demande autre que celui de l'année en cours, **le formulaire sera retourné sans avoir été examiné par le comité.**
12. Les demandes dûment remplies doivent parvenir au bureau de RTOERO ***au plus tard à la fermeture du bureau (16 h 30, heure avancée de l'Est) le 14 août 2020 de l'une des façons suivantes :***

**Courriel :**                jmartin@rtoero.ca  
**Poste régulière :**        Projet Au service d'autrui  
                                      300-18 Spadina Rd  
                                      Toronto ON M5R 2S7  
**En personne :**            À l'adresse ci-dessus  
**Télécopieur :**            416-962-1061

## Annexe A

### Exemple de feuille d'attribution des points pour les demandes au Comité PASA - 2020

#### À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT – NE PAS REMPLIR

**District(s):** District XX – Name of District  
 District XX – Name of District  
 District XX – Nom du district  
**Nom du projet :** Nom du projet  
**Montant demandé :** X XXX,XX \$

Notes possibles	Section	Notes attribuées
10	<b>Bref aperçu du projet :</b> En moins de 325 mots, veuillez nous soumettre un sommaire de la valeur communautaire ou éducative du projet.	
<b>Renseignements sur le projet – Veuillez décrire de quelle façon votre projet correspond aux objectifs du Projet – Au service d'autrui en répondant aux questions suivantes :</b>		
10	<b>Question 1 :</b> Combien de membres de RTOERO travaillent-ils directement à la réalisation de ce projet ? _____ Fournissez la liste et le rôle spécifique (ou l'engagement) de chacune des personnes qui participent à l'achèvement de ce projet.	
10	<b>Question 2 :</b> Décrivez la façon dont ce projet démontrera au grand public que les membres de RTOERO continuent d'être actifs et impliqués à la retraite. Indiquez comment ce projet va attirer de nouveaux membres.	
10	<b>Question 3 :</b> Expliquez les avantages éducatifs, communautaires et/ou sociaux qui découleront de ce projet. Soyez précis.	
10	<b>Question 4 :</b> Énumérez les façons dont vous ferez connaître ce projet dans votre communauté et votre district.	
*	<b>Question 5:</b> Si vous travaillez avec une agence ou une organisation locale de services, nous avons besoin des coordonnées suivantes :	
10	<b>Question 6:</b> Décrivez la façon dont le financement aidera ce projet éducationnel/communautaire.	
10	<b>Financement du projet</b> – Liste des dépenses proposées pour cette demande de financement – soyez précis et fournissez des devis des fournisseurs.	
10	La valeur du projet en fonction des objectifs de RTOERO et la qualité générale de la demande.	
	<b>TOTAL</b>	
<b>80</b>		

\* S'il y a une réponse à la question 5, le comité peut accorder un « bonus » de 5 points max.

## Annexe B

### Exemples de genres de projets

***Veillez noter que la liste qui suit n'est pas complète quoiqu'elle fournisse de bons exemples***

- activités physiques et sportives
- appui aux foyers de groupes
- appui aux initiatives dans les pays en voie de développement
- appui aux initiatives des communautés des Premières Nations
- appui aux personnes défavorisées
- centres détresse-secours
- garderie pour les enfants des jeunes mères célibataires
- programme d'anglais langue seconde, d'alphabétisme et de numératie
- programmes de sensibilisation à l'isolement social
- programmes de visites/d'appui aux personnes confinées
- programmes médicaux et sociaux pour les personnes dans le besoin
- programmes particuliers en arts et en éducation pour les enfants
- programmes pour les décrocheurs scolaires
- projets relatifs à la culture et au patrimoine local

***Voici quelques exemples dont vous voudrez tenir compte lorsque vous répondrez aux questions 2 à 4 de la section RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET du Formulaire de demande de financement du Projet – Au service d'autrui 2020***

**2. Décrivez la façon dont ce projet démontrera au grand public que les membres de RTOERO continuent d'être actifs et impliqués à la retraite. Indiquez comment ce projet va attirer de nouveaux membres.**

**Exemple :** Un projet artistique avec la participation de membres et d'aînés dans une maison de retraite pourrait se faire en collaboration avec une école secondaire locale en partenariat avec un professeur d'art, avec la participation d'élèves qui pourraient aider et se servir de cette activité pour accumuler des heures communautaires. Des informations au sujet de ce projet pourraient être diffusées dans la maison de retraite et/ou dans l'infolettre de l'école, sur Facebook et lors de conversations avec les membres de RTOERO qui y participent. L'accent est mis sur la participation des membres. Les possibilités sont infinies.

**3. Quels sont les avantages éducatifs, communautaires et/ou sociaux qui découleront de ce projet. Soyez précis et expliquez.**

***Exemples d'avantages***

- Littératie
- Apport aux arts
- Développement de partenariats
- Intervention dans la petite enfance
- Viabilité
- Sensibilisation aux besoins des aînés
- Santé, sécurité
- Enjeu communautaire
- Appréciation de l'environnement
- Impact communautaire
- Promotion de la culture
- Assistance aux personnes dans le besoin

**4. Énumérez les façons dont vous ferez la publicité de ce projet dans votre communauté et votre district.**

**Exemples/idées :**

**Relations communautaires**

- Présentation du chèque lors d'un événement du district ou de l'organisation partenaire
- Avoir un invité de votre district pour s'adresser aux personnes présentes lors d'un événement organisé par l'organisation bénéficiaire
- Dévoilement d'une initiative financée

**Reconnaissance du donateur**

- Matériel de marketing commun
- Reconnaissance de ce don dans l'infolettre du bénéficiaire
- Reconnaissance dans le rapport annuel de l'organisation bénéficiaire Relations avec les médias

### **Relations avec les médias**

- L'organisme bénéficiaire publie un communiqué de presse pour diffusion dans les médias locaux dans lesquels le don de RTOERO est mis en valeur
- Le service de marketing et des communications fournit à l'intention des districts un gabarit/exemple de communiqué de presse à envoyer aux médias locaux
- Envoi aux médias locaux de photos et d'histoires, commentaires ou anecdotes au sujet du projet

### **Médias numériques et sociaux**

- Vidéo (1-2 minutes) à visionner lors d'événements et à diffuser dans les médias sociaux
- En reconnaissance du don, l'organisation bénéficiaire affiche l'information sur son site Web et dans ses médias sociaux

### **Communication avec les membres**

- Le service de marketing et des communications fournira un exemple d'article d'infolettre que vous pourrez adapter à l'infolettre de votre district
- Publicisez le don dans les médias sociaux de votre district
- l'impact du projet/de l'initiative pour laquelle vous avez reçu du financement.

*Pour tout autre besoin d'assistance au sujet des communications, veuillez contacter Stefanie Martin, coordonnatrice du marketing et des communications, 1-800-361-9888 ou [smartin@rtoero.ca](mailto:smartin@rtoero.ca)*